

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 17/10/2023

VOI.23.00.A02585

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE FRERES CHAFFANJON

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise SOGEA
Considérant que des travaux de réparation urgente d'une fuite de gaz rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 17/10/2023 au 20/10/2023 RUE FRERES CHAFFANJON

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 17/10/2023 et jusqu'au 20/10/2023, la circulation est alternée par B15+C18 ou K10, sur une longueur maximum de 30 mètres, RUE FRERES CHAFFANJON au droit du N°24.

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre du chantier.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 16 OCT. 2023

Pour la Maire,
Par délégation,


Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



Dear Sir,

I am writing to you regarding the matter of the late Mr. John Doe.

The information provided to me indicates that the estate of the late Mr. Doe is being administered by your firm.

I am interested in the progress of the administration and would appreciate it if you could provide me with a copy of the account of the estate.

Yours faithfully,

Mr. John Doe

123 Main Street
London, W1A 1AA

Enclosed for you are two copies of the account of the estate of the late Mr. John Doe.